



Vœux 2025 d'Alexis GIBERGUES – Président OTRE

(Madame la Ministre, chère Anne-Marie, *si présente*)

**Mesdames, Messieurs, les Présidents, Délégués et Secrétaires
Généraux,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants de nos nombreux
partenaires institutionnels et commerciaux,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations
Syndicales,**

**Mesdames, Messieurs les représentants de la presse
professionnelle,**

Chers Adhérents,

En tant que Président de l'OTRE, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Je vous souhaite réussite personnelle et professionnelle, sérénité dans vos familles et prospérité pour vos entreprises, qu'elles soient dans le transport de marchandises ou de voyageurs.

Je nous souhaite tout cela, oui.

Je nous le souhaite alors même que j'ai bien conscience que nous nous trouvons, nous, les PME et TPE du transport routier, en ce début d'année, face à des difficultés persistantes, graves et inédites.



La liste est longue : activités en berne, concurrence déloyale, impératifs écologiques, réglementaires, administratifs, économiques parfois impossibles à tenir, sans oublier les difficultés structurelles de recrutement.

Le tout, sur un fond d'instabilité politique et institutionnelle qui empêche toute forme d'action durable et féconde ;

Le tout sur un fond de vives tensions - et sans doute d'un nouvel ordre international - qui inquiète, un ordre où les rapports de forces dominent désormais.

Nous continuerons cependant - et avec détermination soyez-en assurés - à défendre nos métiers et à porter haut les valeurs du transport routier, pilier essentiel de notre économie, en France et dans notre marché Européen.

Notre premier vœu est celui d'une année stabilisée pour nos entreprises.

Face aux crises politiques, économiques et sociales successives, nous formulons le vœu d'une année marquée par la stabilité pour permettre la reprise.

Sur le plan politique, les changements successifs de gouvernements (quatre en l'espace d'un an !) empêchent une stabilité institutionnelle, pourtant indispensable à la mise en œuvre de mesures essentielles au secteur. Nous avons à ce titre publié 40 propositions l'été dernier – 22 pour le TRM et 18 pour le TRV -, parmi lesquelles beaucoup à coût ZERO et dont il ne manque à la mise en œuvre que la volonté des décideurs publics.

Sur le plan économique, après une fin d'année 2024 marquée par un recul sans précédent dans les volumes et les marges, et des défaillances d'entreprises record – surtout les plus petites et les plus fragiles - nous abordons 2025 avec appréhension, mais combativité.

Les petites et moyennes entreprises de transport routier de marchandises, victimes des dérives liées au cabotage illégal et au travail détaché, rencontrent plus que jamais de grandes difficultés pour **imposer des tarifs légitimes**. Ces tarifs sont pourtant indispensables pour répondre aux ambitions sociales et environnementales françaises.

Pour lutter contre ce dumping social, l'OTRE défend **deux mesures** concrètes :

1. **Renforcer les effectifs et les moyens des contrôleurs terrestres dans toutes les régions métropolitaines.**
2. **Coordonner l'action des DREAL avec la Gendarmerie et la Police** afin de lutter efficacement contre les pratiques illégales et la concurrence déloyale.

Nous ne demandons pas de nouvelles subventions, mais simplement un cadre efficace qui permette à nos entreprises de préserver leurs marges déjà fragilisées.

En 2025, il nous faut également poursuivre nos efforts collectifs en vue de rééquilibrer la chaîne de valeur de nos filières.

L'avenir de notre secteur repose sur la compétitivité et la souveraineté de nos entreprises au sein du marché européen. Cela nécessite une juste répartition de la valeur entre toutes les parties prenantes. Pour y parvenir, nous préconisons :

- Avant tout, une revalorisation **du prix des opérations de transport**,
- Mais aussi, **une juste application de l'indexation gazole** en pied de facture – **Je vise principalement les clauses tunnels que nous imposent trop souvent nos donneurs d'ordre et qui doivent cesser parce qu'elles ne visent qu'à contourner la Loi -**
- J'ajoute qu'il nous faut obtenir de nos clients **un respect rigoureux des délais de paiement**,
- Selon notre dernier baromètre d'opinion auquel répond plus de 500 de nos adhérents chaque trimestre, en transport routier de Marchandises, les 2/3 des entreprises constatent des retards de

paiement supérieurs à 30 jours. Ces retards ont des incidences importantes voire critiques pour la moitié d'entre-elles.

- En transport routier de Personnes, la moitié des entreprises est également confrontée à des retards de paiement supérieurs à 30 jours. Pour 40% d'entre-elles, ces retards ont des incidences importantes voire critiques -
- Il nous faut également **une meilleure régulation des pratiques tarifaires abusives** – les prix dits « abusivement bas »,
- En enfin, nous devons pouvoir **compter sur une indemnisation équitable des prestations** souvent imposées mais généralement non valorisées (gestion des palettes, temps d'attente, etc.).

Le transport routier de voyageurs est un secteur à mieux accompagner en 2025, nous en formulons aussi le vœu pour nos nombreux adhérents.

Les défis du transport routier de voyageurs s'accumulent : verdissement des flottes, hausse des coûts, pénurie de conducteurs... À cela s'ajoutent des problématiques locales comme la fermeture de la gare routière de Bercy ou le cabotage illégal en Île-de-France.



Nous soutenons activement les projets liés aux mobilités durables, aux SERM, et au plan car express, en mettant l'accent sur des solutions sans impact financier pour les finances publiques.

Nous voulons également marquer 2025 par un engagement renforcé pour l'emploi et l'inclusion.

En 2022, nous avons signé avec les ministères de l'Emploi et de l'Éducation nationale une charte pour le développement de l'emploi et des compétences dans notre branche professionnelle.

Cette démarche a permis de répondre en partie aux besoins massifs de recrutement tout en renforçant l'attractivité de nos métiers.

Dans cette continuité, nous poursuivons nos efforts avec un focus sur les « viviers sectoriels », en collaboration avec **France Travail** et **Cap Emploi**.

À travers des actions concrètes sur les territoires et les bassins d'emploi, nous facilitons l'accès au travail pour les personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap.



Ce soir, je suis très fier de concrétiser cet engagement en signant un accord cadre national avec M. Thibaut Guilluy, Directeur général de France Travail, et Georges-Eric Martinaux, Référents Grands Comptes de Chéops - Réseau Cap Emploi, **qui nous font l'honneur de leur présence.**

Pour l'OTRE, 2025 sera aussi l'année des ambitions partagées pour mieux s'armer face aux grands enjeux qu'il nous faudra collectivement affronter.

Chers adhérents, **j'ai le plaisir de vous annoncer que nous progressons de plus 700 adhérents entre les deux dernières mesures de représentativité faite par la Direction Générale du Travail, soit une progression de 23%. Ces chiffres seront officialisés dans le courant de l'année.**

Votre confiance nous renforce chaque jour, mais elle nous oblige aussi à redoubler d'efforts pour vous soutenir, pour vous défendre. Avec plus de 3 500 entreprises adhérentes, l'OTRE est un acteur incontournable, qui tire sa légitimité de sa représentativité qui est en progression constante depuis notre fondation. **Nous fêterons nos 25 ans cette année, l'OTRE est née le 4 octobre 2000.**

Nous continuerons d'élargir nos compétences pour mieux défendre vos intérêts et promouvoir l'attractivité de nos métiers.



Enfin, je tiens à remercier chaleureusement nos équipes nationales et régionales pour leur travail remarquable, ainsi que nos partenaires qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Enfin, l'un des chantiers de cette rentrée voulu par le ministère des transports sera le développement, l'entretien et le financement de nos infrastructures.

Nous en tenons compte et nous tiendrons naturellement disponibles auprès de Monsieur le Ministre et de ses équipes afin de contribuer utilement aux travaux engagés en ce sens par le Gouvernement.

Malgré les difficultés, nous restons déterminés à défendre vos intérêts et à relever les défis qui se présenteront.

Ensemble, nous continuerons à tracer la route du succès pour nos entreprises et pour l'ensemble du transport routier.

En somme, je formule le vœu pour 2025 que nous puissions continuer, avec opiniâtreté et en gardant le cap, de faire, comme notre maxime nous y invite depuis le début, « route ensemble ».

Bonne année à toutes et tous